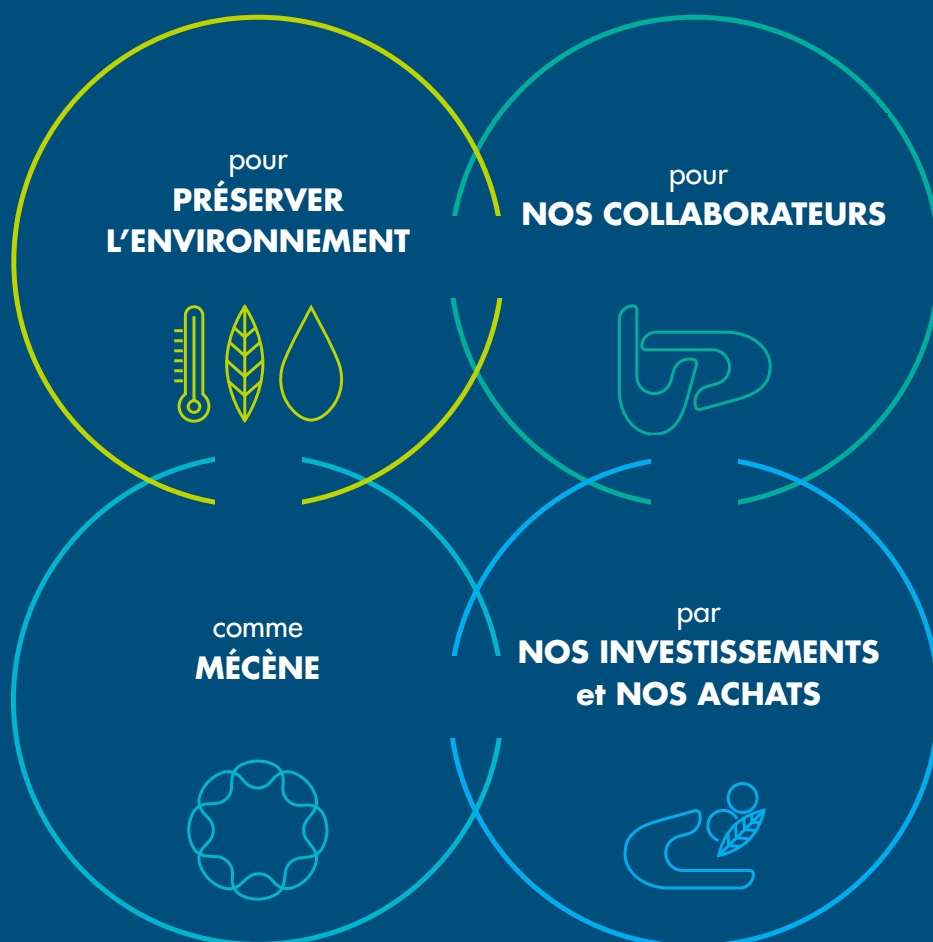


STRATÉGIE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA BANQUE DE FRANCE ET DE L'ACPR

AGIR



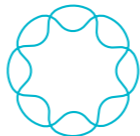

AVEC L'ENSEMBLE DE NOS PARTIES PRENANTES



Dans l'exercice de ses missions en tant qu'institution de la République, la Banque de France veut contribuer au quotidien à la construction d'une société plus juste. En tant qu'entreprise socialement responsable, elle exerce également, depuis de nombreuses années et à sa mesure, un impact positif sur son écosystème, tout en réduisant l'empreinte environnementale de ses activités. Elle bâtit sa résilience en maîtrisant ses risques. Innovante et forte de sa capacité d'entraînement, la Banque de France affirme son ambition d'agir pour un monde plus durable, tant sur le plan environnemental que social, avec l'ensemble de ses parties prenantes : ses collaborateurs, les contributeurs à sa chaîne de valeur et les autres acteurs de la société.

François Villeroy de Galhau,
gouverneur de la Banque de France

NOS OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR 2025

AGIR	OBJECTIFS PRIORITAIRES	CIBLES	SPONSORS ET RESPONSABLES D'ACTION
POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT 	1. S'engager activement vers un objectif de neutralité carbone	Cible n° 1 Réduire d'au moins 25 % nos émissions de GES à 2025 (comparativement à 2019)	Bertrand Peyret & Camille L'Hermitte
	2. Contribuer à la préservation de la biodiversité	Cible n° 2 Former 75 % de nos acheteurs aux achats responsables pour le climat et la biodiversité	
POUR NOS COLLABORATEURS 	3. Promouvoir la diversité dans nos recrutements et garantir l'équité de traitement	Cible n° 3 a. Conforter le pourcentage de femmes cadres exerçant des fonctions de direction élargies à au moins 40 % sur la période 2024-2027	Kathie Werquin-Wattebled & Nathalie Piazza
		Cible n° 3 b. Maintenir une proportion supérieure au taux légal de 6 % de travailleurs en situation de handicap parmi nos collaborateurs	
	4. Encourager l'activité sportive de nos collaborateurs	Cible n° 4 Accroître encore le nombre d'adhérents actifs aux ASBF (3 131 à fin 2023)	Claude Piot & Camille L'Hermitte
COMME MÉCÈNE 	5. Déployer notre stratégie de mécénat	Cible n° 5 Consacrer 25M€ aux dons sur la période 2021-2025	Bertrand Peyret & Erian Le Calvar
	6. Associer nos collaborateurs au mécénat	Cible n° 6 Impliquer au moins 15 % de collaborateurs dans une action de mécénat ou de solidarité sur l'année	
PAR NOS INVESTISSEMENTS ET NOS ACHATS 	7. Mettre en œuvre notre schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)	Cible n° 7 Déployer notre SPASER d'ici fin 2025	Bertrand Peyret & Solange Darbes-Picca
	8. Mettre en œuvre notre stratégie d'investissement responsable	Cible n° 8 Aligner la poche actions de la caisse de réserve des employés et la poche actions des fonds propres sur une trajectoire de 1,5 °C d'ici fin 2025	

NOTRE GOUVERNANCE

Notre **stratégie RSE** vise à répondre à notre responsabilité sociale et environnementale dans l'exercice de nos activités courantes ¹. Elle se distingue de la responsabilité de la Banque de France et de l'ACPR en tant qu'institutions de la République dans l'exercice de leurs missions.

Cette stratégie est articulée autour du verbe AGIR et comporte quatre piliers, impliquant l'ensemble de nos parties prenantes internes et externes :

- **Pour préserver l'environnement**, en s'engageant activement vers un objectif de neutralité carbone et en contribuant à la préservation de la biodiversité ;
- **Pour nos collaborateurs**, en promouvant la diversité dans nos recrutements, en garantissant l'équité de traitement et en les encourageant à prendre soin de leur santé, à travers la pratique d'une activité sportive ;
- **Comme mécène**, en déployant notre stratégie de mécénat et en y associant nos collaborateurs ;
- **Par nos investissements et nos achats**, en mettant en œuvre notre schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) et notre stratégie d'investissement responsable.

Chacun de ces piliers est assorti de cibles quantitatives. La Banque de France et l'ACPR s'engagent à rendre compte publiquement de la mise en œuvre de cette stratégie dans leurs publications, notamment dans leurs rapports annuels respectifs et dans leur rapport de durabilité conjoint.

La stratégie RSE et les piliers qui la composent disposent d'une gouvernance dédiée, intégrée à la gouvernance de la Banque de France et de l'ACPR.

1/ Un lien indissociable avec le plan stratégique Construire Ensemble 2025

Étroitement articulé avec notre stratégie RSE, le plan stratégique Construire Ensemble 2025 partage les deux premiers de ses huit objectifs prioritaires (ceux rattachés au pilier « Agir pour préserver l'environnement »). En effet, afin d'anticiper la transition climatique et environnementale, le plan Construire Ensemble 2025 met en place une action dite « Banque de France verte » visant à **s'engager activement vers un objectif de neutralité carbone et à contribuer à la préservation de la biodiversité**.

D'autres actions du plan stratégique contribuent à notre stratégie RSE, telles que celle relative au cadre de travail, qui vise un parc immobilier et un cadre de travail pour le Réseau et le Siège entièrement modernisés d'ici la fin de la décennie, ou encore celle relative à notre système d'information, qui vise à améliorer sa performance, notamment par la mise en œuvre des technologies *cloud*, pour gagner, entre autres, en sobriété numérique.

Par ce socle d'engagements cohérents, la RSE est au cœur des priorités de la Banque de France et de l'ACPR à horizon 2025.

¹ Les enjeux relatifs à la conduite des affaires ne relèvent pas de notre stratégie RSE. Ils s'apprécient au regard des obligations qui incombent à la Banque de France et à l'ACPR en tant qu'institutions de la République, notamment en matière d'éthique, de déontologie et de commande publique.

2/ Des engagements pilotés par une gouvernance caractérisée par le travail en réseau

La mise en œuvre de la stratégie RSE de la Banque de France et de l'ACPR fait l'objet d'un suivi par les plus hautes instances de gouvernance :

- Son état d'avancement est explicité lors d'une présentation annuelle au **Conseil général de la Banque de France** ;
- Elle est discutée en **Comité de direction de la Banque de France** (CODIR), dont une séance est consacrée à la stratégie RSE au moins une fois par an et autant que de besoin. Un reporting interne permet au CODIR de disposer d'une vue globale de la stratégie RSE avec pour objectif de s'assurer de sa bonne mise en œuvre et de l'atteinte des cibles fixées, en cohérence avec les impératifs des métiers et du plan stratégique Construire Ensemble 2025. Le CODIR valide la stratégie RSE, y compris ses objectifs et cibles quantitatives et les modifications qui pourraient leur être apportées. Chaque année, il passe en revue le bilan de l'année précédente et décide notamment des orientations prioritaires pour l'exercice suivant ;
- Le sponsor de cette stratégie rend compte au **gouverneur** de la Banque de France de manière trimestrielle.

Une unité dédiée veille à la cohérence d'ensemble des actions menées : **la Mission RSE et Développement durable**. Rattachée au sponsor de la stratégie RSE et à son adjoint, elle est composée d'une quinzaine de collaborateurs. Elle fait connaître la stratégie RSE et veille à son appropriation par chacun grâce à i) des actions de sensibilisation internes ; ii) des échanges bilatéraux avec les unités opérationnelles les plus directement concernées, qu'elle accompagne autant que nécessaire ; et iii) des rencontres mensuelles avec ses correspondants de terrain, au Siège et dans le Réseau (cf. ci-dessous). Elle coordonne les actions mises en œuvre. Elle pilote le reporting RSE de la Banque de France et de l'ACPR, notamment en procédant à la collecte des données nécessaires à cet effet. Elle élabore la communication externe sur ce périmètre et interagit avec ses pairs européens et internationaux.

Par ailleurs, chaque pilier dispose d'une gouvernance dédiée, avec, pour chaque objectif prioritaire, un **sponsor** de haut niveau et un responsable opérationnel chargés d'organiser l'atteinte des cibles fixées :

- Le pilier « Agir pour préserver l'environnement » dispose d'un **comité de pilotage**. Son secrétariat est assuré par la Mission RSE et Développement durable, qui propose et pilote la stratégie de réduction de notre empreinte carbone. Elle est directement chargée d'élaborer notre bilan d'émissions de gaz à effet de serre et le calcul de notre empreinte biodiversité, sur la base des données fournies par les différents métiers. La Mission RSE et Développement durable est par ailleurs représentée dans les instances traitant de projets susceptibles d'affecter la trajectoire de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. En particulier, elle formalise des avis extra-financiers dans les comités relatifs aux projets immobiliers et industriels et participe à la gouvernance des achats et investissements responsables décrite ci-dessous.

- S'agissant du pilier « Agir pour nos collaborateurs » :
 - La **Responsable Égalité professionnelle Femmes / Hommes, Diversité et Inclusion au sein de la Banque de France** est en charge de la déclinaison de la feuille de route de l'égalité validée chaque année par le gouverneur. Elle s'appuie pour exercer sa mission sur la direction générale des Ressources humaines (DGRH), sur un réseau d'ambassadeurs dans les Régions et au Siège ainsi que sur le réseau d'entreprise Talentu'elles. Des points sont organisés régulièrement avec la DGRH.
 - La **Fédération des associations sportives de la Banque de France** est étroitement liée à son Comité social et économique. Elle fédère les associations sportives régionales de la Banque de France (ASBF). Certaines d'entre elles peuvent regrouper suffisamment de pratiquants pour s'organiser en sections, dédiées à l'exercice de disciplines sportives.
- Le pilier « Agir comme mécène » est spécifiquement piloté par un **comité faitier** présidé par le gouverneur. Ce comité se réunit au moins une fois par an pour définir les orientations prioritaires de l'année en cours, pour valider le rapport d'exécution budgétaire de l'année écoulée et le budget de l'année à venir, et pour se prononcer sur les projets de mécénat financier d'un montant supérieur à 10 000 euros. Les décisions relatives aux actions de mécénat d'un montant inférieur et la préparation des séances du comité faitier sont confiées à un **comité de suivi** qui se réunit à fréquence a minima trimestrielle. Les décisions relatives au mécénat de compétences sont confiées, pour leur part, à une commission ad hoc qui rapporte et présente un bilan annuel au Comité faitier. La Mission RSE et Développement durable assure le secrétariat des instances de cette action.
- Les deux volets du pilier « Agir par nos investissements et nos achats » disposent chacun de leur gouvernance propre :
 - Gouvernance de l'investissement responsable

La stratégie d'investissement responsable de la Banque de France est mise en œuvre par la direction Financière, au sein du Secrétariat général, pour les portefeuilles adossés aux engagements de retraite et aux fonds propres de la Banque de France couverts par sa [charte d'investissement responsable](#), et par la direction des Marchés, au sein de la direction générale de la Stabilité financière et des Opérations, pour les autres portefeuilles pour compte propre adossés à la base monétaire.

La stratégie d'investissement responsable est présentée au moins annuellement au **Conseil général**, et déterminée par les organes décisionnaires de la Banque de France en matière de gestion d'actifs : **comité actif-passif** et **comité stratégique du régime des retraites**. La mise en œuvre opérationnelle de la stratégie d'investissement responsable est pilotée par un **comité d'investissement**, auquel participe la direction des Risques aux côtés de la direction et de la direction générale chargées de la gestion des portefeuilles en question. Un **comité de pilotage sur l'investissement responsable** permet en outre un pilotage spécifique de la politique mise en œuvre au titre de la charte d'investissement responsable.

- Gouvernance des achats responsables

La démarche d'achats responsables s'inscrit dans la gouvernance des achats de la Banque de France. En particulier, un **groupe de stratégie achats** valide la politique générale des achats, procède à sa revue annuelle et suit la performance des achats réalisés au travers d'indicateurs. Il valide les actions menées en matière d'achats responsables. Par ailleurs, un **comité de pilotage** est spécifiquement dédié au suivi du [Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables](#) (SPASER).

L'ensemble de ces activités suppose un travail en réseau. À cet égard, **une équipe de correspondants**, animée par la Mission RSE et Développement durable, décline au niveau local la stratégie RSE et procède à des remontées de terrain. Un correspondant est désigné au sein de chacune des treize régions où est implantée la Banque de France ainsi qu'au sein de chacune des directions générales. À travers des actions concrètes et fédératrices, ils impliquent l'ensemble des collaborateurs et facilitent la mise en œuvre des objectifs sur l'intégralité des sites et des unités de la Banque de France et de l'ACPR.

Enfin, notre stratégie RSE encourage activement **les initiatives collaboratives** en lien avec ses objectifs prioritaires. En particulier, la Mission RSE et Développement durable et son réseau de correspondants accompagnent les collaborateurs dans la mise en œuvre de propositions durables. Par ailleurs, ces collaborateurs sont régulièrement sollicités pour proposer et/ou pour sélectionner de nouvelles actions de la Banque de France relevant de la stratégie RSE, notamment dans le cadre du mécénat et de projets pilotes en faveur du développement durable. Les initiatives collaboratives permettent de renforcer la stratégie RSE en proposant des solutions innovantes, sur le fond comme dans leur format.

